

BACHARACH, INC.
FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Cette Fiche Technique Santé Sécurité a été préparé de manière conforme aux directives de la CE, du SIMDUT canadien et aux réglementations du communiqué des Dangers d'OSHA.

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA COMPAGNIE/ENTREPRISE

Bacharach, Inc.
621 Hunt Valley Circle
New Kensington, PA 15068

Téléphone d'urgence : (800) 424-9300 (Chemtrec)
Téléphone d'information : (724) 334-5760
Télécopieur : (724) 334-5763

Nom du produit : Gel de silice

Numéro du produit : 4717-2580, 4717-3150, 06-0832 **Numéro de FTSS :** 4099-1477 **Numéro de revision:** 10

Usage du produit : Fluide d'instrument

Date de préparation/révision de la FTSS : 30 Novembre 2009

SECTION 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Non chimique :	CAS# / EINECS#	%	Classification de l'EU (67/548/CEE)
Gel de silice	112926-00-8	>99	Ne s'applique pas.
Chlorure de cobalt	7646-79-9 / 231-589-4	0.9	T, N R49, R68, R60, R22, R42/43, R50/53

Se référer à la section 16 pour plus de renseignements sur la classification UE.

SECTION 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Granules bleus clair sans odeur.

Aperçu d'urgence : Peut causer une irritation des yeux. Peut causer le cancer selon des études faites sur des animaux de laboratoire. Peut causer des effets nuisibles sur la reproduction selon les données d'études faites sur les animaux.

Classification UE de la préparation (1999/45/CE) : T (Toxique) N (Dangereux pour l'environnement) R49, R60, R51/53

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux : Laver immédiatement les yeux avec une grande quantité d'eau pendant 15 minutes, en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Obtenir une attention médicale aussitôt si une irritation se développe.

Contact avec la peau : Laver rigoureusement avec du savon et de l'eau après le contact. Consulter un médecin s'il y a irritation ou si elle persiste.

Inhalation : Si une irritation se développe déplacer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir une attention médicale.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Si la victime est consciente, donner un verre d'eau ou de lait. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui est inconsciente ou somnolente. Consulter un médecin immédiatement.

SECTION 5. DONNÉES SUR LE DANGER D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

Médias d'extinction : Utiliser un moyen d'extinction adéquat pour les feux environnants.

Procédures spéciales pour combattre les incendies : Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome homologué et un vêtement protecteur complet pour tous les incendies impliquant des produits chimiques.

Les dangers d'incendie ou d'explosion inhabituels : Aucun.

Produits de combustion dangereuse : Aucun connu.

BACHARACH, INC.
FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Gel de silice

FTSS NO: 4099-1477

SECTION 6. MESURES POUR LES REJETS ACCIDENTELS :

Portez des vêtements protecteurs appropriés (voir la section 8). Balayer ou aspirer et placer dans un conteneur jusqu'à son élimination. Éviter d'engendrer de la poussière aérogène.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Pratique de travail: Évitez tout contact avec les yeux et la peau. Évitez de respirer la poussière. Utiliser avec une ventilation adéquate. Laver rigoureusement après contact. Éviter de produire de la poussière.

Précautions spéciales: Lors du versement dans un conteneur de liquide inflammable, mettre a terre les deux conteneurs afin d'éviter des étincelles d'électricité statiques.

Entreposage : Entreposer dans un endroit frais, sec. Garder les conteneurs bien fermés.

SECTION 8. CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Non chimique :	Limites d'exposition
Gel de silice	20 mppcf MPT OSHA LPE 4 mg/m ³ (inhalable) DFG-MAK 6 mg/m ³ (inhalable), 2.4 mg/m ³ (respirable) MPT GB LEP
Chlorure de cobalt	0.1 mg/m ³ MPT OSHA LPE 0.02 mg/m ³ MPT ACGIH VLS 0.1 mg/m ³ MPT GB LEP

Ventilation : Une bonne ventilation générale de la pièce est normalement suffisante pour un usage normal. Évitez de respirer la poussière.

Protection des voies respiratoires : Si les limites VLS sont dépassées, porter un appareil respiratoire contre les poussières/brumes homologué par NIOSH. Le choix de protection respiratoire dépend du type de contaminant, de la forme et de la concentration. Sélectionner conformément aux réglementations applicables et à la bonne pratique d'hygiène industrielle.

Gants : Porter des gants doublés en coton fermement tissé à la poignée.

Protection des yeux : Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection.

Autre équipement protecteur : Des vêtements à manches longues, lavabos.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

Aspect et odeur : Granules bleus clair sans odeur.

pH :	Environ 6.5-7.5	Densité :	2.1
Point d'ébullition :	2230°C	Pression de vapeur :	Négligeable
Point de fusion :	1710°C	Densité de vapeur :	2.08
Solubilité dans l'eau :	Insoluble	Pourcentage volatil :	0%
Coefficient octanol/eau :	Non déterminé	Méthode d'essai:	S/O
Point d'éclair :	N'est pas combustible	Limites d'inflammabilité :	
Température d'auto-inflammation :	S/O		

BACHARACH, INC.
FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Gel de silice

FTSS NO: 4099-1477

LEI: S/O

LES: S/O

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable
Conditions à éviter : S/O
Incompatibilité : Éviter les oxydants forts, les fluorures, l'acide hydrochlorique et l'acétate de vinyle.
Produits de décomposition dangereuse : Oxyde de silicium.
Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

SECTION 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Effets possibles sur la santé :

Contact avec les yeux : Peut provoquer une irritation causée par une action mécanique et un assèchement.
Contact avec la peau : Peut provoquer l'assèchement des muqueuses et de la peau.
Inhalation : La poussière peut provoquer un assèchement et une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures.
Ingestion : Peut provoquer une irritation gastro-intestinale avec nausée, vomissement et diarrhée.
Effets de santé chroniques : Une surexposition prolongée par inhalation aux composés de cobalt peut provoquer une fonction respiratoire affaiblie, maladie pulmonaire fibrogène et hypersensibilisation respiratoire.
Statut carcinogène : Le cobalt et les composés de cobalt sont répertoriés comme « Possiblement cancérigène aux humains » (2B) par IARC et comme cancérigène Catégorie 2 par la directive de l'UE.
Troubles médicaux aggravés par l'exposition : Des conditions respiratoires préexistantes peuvent s'aggraver à la suite d'une exposition prolongée.

Donnée sur la toxicité aiguë:

Gel de silice: Aucune donnée n'est disponible
Chlorure de cobalt DL50 orale du rat - 80 mg/kg

Donnée sur l'effet irritant: N'est pas un irritant.

Sensibilisation : Cette matière n'a pas été signalée de causer une sensibilisation chez les humains ou les animaux.
Toxicité reproductive : Le chlorure de cobalt a été signalé de provoquer des effets reproductifs nuisibles chez les animaux de laboratoire. Le chlorure de cobalt est classé comme un produit de toxicité reproductive de Catégorie 2 par la directive de l'UE.
Tératogénicité : Le chlorure de cobalt a été signalé de causer des défauts de naissance chez les animaux de laboratoire.
Mutagénicité : Le chlorure de cobalt a testé positif pour la mutagénicité dans certains systèmes d'essai. Le chlorure de cobalt est classé comme un mutagène de Catégorie 3 par la directive de l'UE.
Effets synergiques: Il n'y a pas de produits chimiques connus de provoquer des effets indésirables additifs sur la santé.

SECTION 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Les effets écologiques de ce produit n'ont pas été évalués.

SECTION 13. ÉLIMINATION

S'en débarrasser selon les normes locales, fédérales et de l'état.

BACHARACH, INC.
FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Gel de silice

FTSS NO: 4099-1477

Code des déchets dangereux selon RCRA: Sans objet.

SECTION 14. DONNÉE SUR LE TRANSPORT

Nom d'Expédition US DOT: Non réglementé
Étiquettes requises par DOT : S/O
Numéro de guide d'intervention d'urgence : S/O

Désignation pour l'expédition selon IATA : (Association de Transport Aérien International) : Non réglementé
Étiquettes IATA requises: S/O

SECTION 15. AUTRE RENSEIGNEMENT RÉGLEMENTAIRE

Règlements Fédéraux des É.U. :

SARA 311/312 : Les catégories de danger pour la section 311/312 SARA de rapport : Aucun

SARA 313 : Ce produit contient les produits chimiques suivants assujettis aux exigences de déclaration annuelle sur le déversement selon la section 313 de SARA (40 CFR 372) :

Chlorure de cobalt 0.9%
(composés de cobalt)

Quantité rapportable sous la section 103 CERCLA : S/O

Loi sur le Contrôle des substances toxiques (E.U.): Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA de l'EPA.

RÈGLEMENTATIONS DES ETATS :

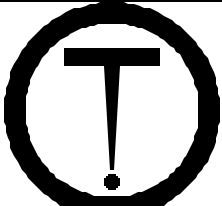
Proposition 65 de Californie : Ce produit contient les substances suivantes connues par l'État de la Californie de causer le cancer et/ou des effets nuisibles sur la reproduction : Aucun

REGLEMENTATION INTERNATIONALE :

Inventaire australien des Substances chimiques: Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire AICS.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans la Liste intérieure des substances (LIS) canadienne.

Classification SIMDUT canadienne :

	Classe D-2-A (Matière très toxique causant d'autres effets toxiques)
---	--

Ce produit a été classé en accord avec les critères de danger du CPR et la FTSS contient tous les renseignements requis par le CPR.



BACHARACH, INC.
FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Gel de silice

FTSS NO: 4099-1477

Inventaire européen des substances chimiques commerciales : Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire EINECS.

Étiquetage de la communauté européenne : Contient du dichlorure de cobalt

 Toxique	 Dangereux pour l'environnement	R49 Peut provoquer le cancer par inhalation. R60 Peut affecter la fertilité R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). S53 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. S60 Cette matière et/ou ses conteneurs doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Limité aux utilisateurs professionnels.
--	---	--

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine: Tous les composés sont répertoriés dans l'Administration sur la Protection environnementale de l'État de la République de Chine IECSC.

Japon MITI: Tous les composants de ce produit sont des substances chimiques actuelles telles que définies sous la loi sur le contrôle des substances chimiques.

Liste coréenne des produits chimiques existants: Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire KECL.

Inventaire des Produits Chimiques et des Substances Chimiques des Phillipines : Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire PICCS.

SECTION 16. AUTRE INFORMATION

Classement des dangers NFPA **SANTÉ :** 1 **INCENDIE :** 0 **RÉACTIVITÉ :** 1

Classifications UE et Phrases de risque comme référence (Se référer aux sections 2 et 3) :

T Toxique
N Dangereux pour l'environnement
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R42/43 Peut causer une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau.
R49 Peut provoquer le cancer par inhalation.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R60 Peut altérer la fertilité.
R68 Possibilité d'effets irréversibles.

Date de révision de la FTSS précédente: 10 mars 2006

Sommaire de révision : Section révisée 2, 3, 4, 11, 15, 16

L'information précédente est considérée correcte et actuelle quand à la date de préparation de cette Fiche Technique Santé Sécurité. Étant donné que l'usage de cette information et que les conditions d'utilisations de ce produit sont en dehors du contrôle de Bacharach, Inc, il est à l'utilisateur de s'assurer que l'usage de ce produit soit sécuritaire.